



**MAIRIE 79290 BRION-PRÈS-THOUET**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Séance du 22 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux **Mars** à 09h30, en application des articles L.2121.7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRION-PRÈS-THOUET, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DECHEREUX, Maire.

Étaient présents :

M. DÉCHEREUX Thierry - M. GOURIN Jean-Yves - Mme LANDAIS Sindy - M. DIACRE Jacky - Mme NOGUES Pauline - M. BRÉGER Mickaël - Mme DELANGE Nathalie - M. BORÉ Richard - Mme BRÉGER Christelle - M. BÉRITAULT Jérôme - Mme BOTTIER Nelly - SCHMITT Tony - Mme ALFANO Margot - M. BAIN Jérôme - Mme BÂCHET Sandrine.

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme BÂCHET Sandrine

**22 03 DEL05 ELECTION DU DÉLÉGUÉ COMMUNAUTAIRE ET SON SUPPLEANT**

Monsieur le Maire informe à l'assemblée délibérante, que les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau établi au moment de l'élection du maire et des adjoints.

Monsieur DECHEREUX Thierry, Maire, est élu délégué titulaire, ce qu'il accepte.

Monsieur GOURIN Jean-Yves, premier adjoint, est élu délégué suppléant, ce qu'il décline et fait part de sa démission au poste de délégué suppléant communautaire.

Par conséquent et vu l'ordre du tableau des conseillers municipaux, Madame LANDAIS Sindy, deuxième adjointe, est élue déléguée suppléante, ce qu'elle accepte.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,  
Mme BÂCHET Sandrine

Le Maire,  
Thierry DECHEREUX

